

REPUBLIQUE FRANCAISE
PREFECTURE DU DEPARTEMENT DE L'OISE
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES
SERVICE DE L'EAU, DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA FORET
BUREAU DE L'ENVIRONNEMENT
(téléphone 03.44.06.50 00 poste 5293)

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT
CODE DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

LA SOCIÉTÉ DECAMP DUBOS SOLLICITE L'AUTORISATION D'EXPLOITER UN CENTRE COUVERT DE VALORISATION DE MATIÈRES PREMIÈRES RECYCLABLES (TRI, TRANSIT, CONDITIONNEMENT) A ALLONNE

CET ETABLISSEMENT EST SOUMIS A AUTORISATION PREFECTORALE

En exécution des prescriptions de l'article L.512-2, premier alinéa, et des articles R.512-14 et R.512-15 du code de l'environnement, les pièces du dossier seront déposées pendant 1 mois, du 3 juin 2010 au 3 juillet 2010 inclus, aux mairies de ALLONNE, WARLUIS, et à la préfecture de l'Oise pour être consultées, sur place, par toute personne qui en fera la demande.

Madame Anne-Marie FARVAQUE, désignée en qualité de commissaire enquêteur, recevra les observations des intéressés aux jours et heures suivants :

Mairie d'ALLONNE :

- **jeudi 3 juin 2010 de 9 heures à 12 heures,**
- **vendredi 18 juin 2010 de 15 heures à 18 heures,**
- **samedi 3 juillet 2010 de 9 heures à 12 heures**

Mairie de WARLUIS :

- **samedi 12 juin 2010 de 9 heures à 12 heures**
- **vendredi 25 juin 2010 de 14 heures 30 à 17 heures 30,**

A l'issue de l'enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur et, le cas échéant, du mémoire en réponse du pétitionnaire, à la Direction départementale des territoires de l'Oise, bureau de l'environnement, et aux mairies d'ALLONNE et WARLUIS.